



Notice destinée aux candidats aux programmes de mastères spécialisés

Session 2024-2025

Sommaire

1.	Les recrutements en mastères spécialisés.....	3
1.1.	Présentation	3
1.2.	Admission	3
1.3.	Coût de la formation	4
1.4.	Financement des études.....	4
1.5.	Dossier de candidature.....	4
1.6.	Intégration	5
1.7.	Renseignements pratiques	5

1. Les recrutements en mastères spécialisés

1.1. Présentation

Ces formations d'une durée de 12 mois comprenant un stage en entreprise de 6 mois sont accessibles aux titulaires d'un diplôme énumérés ci-dessous :

- Diplôme d'ingénieur habilité par la CTI (Bac+5)
- Diplômes universitaires de niveau Master M2 (Bac+5)
- Diplôme RNCP niveau 7 (anciennement niveau I)
- Diplômes universitaires de niveau M1 ou Maîtrise (Bac+4) et trois années d'expérience professionnelle
- Diplômes étrangers de niveau équivalent (Bac+5)
- A titre dérogatoire :
 - Diplôme Bac+4 et 3 années d'expérience professionnelle
 - Diplôme Bac+3 avec 5 ans d'expérience professionnelle minimum

Dans ce dernier cas, le candidat devra, en plus de dossier de candidature standard, compléter un dossier de validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), la VAPP permet de poursuivre des études dans l'enseignement supérieur sans avoir les titres ou diplômes requis, c'est un accès à un cursus quand vous n'avez pas le niveau de diplôme requis.

Le Mastère spécialisé® est une formation complémentaire qui s'adresse à des étudiants déjà diplômés et ayant, le plus souvent, une première expérience professionnelle.

Pour les candidats qui sont en poursuite d'étude et qui obtiendront leur diplôme dans l'année en cours, ils peuvent candidater avant l'obtention de celui-ci qui devra toutefois être fourni pour l'admission définitive.

1.2. Admission

Les candidatures pour la session 2024-2025 seront ouvertes du 15 septembre 2023 au 7 juin 2024 minuit.

Seuls les dossiers de candidature complets (entièreté des pièces justificatives demandées et paiement des frais de dossier) et soumis dans les temps seront étudiés. De plus amples consignes sont à retrouver dans le dossier de candidature.

Les dossiers de candidature sont étudiés par le responsable pédagogique qui émet un avis favorable ou défavorable. Les dossiers sont ensuite présentés à un jury d'admission. La décision de ce jury est notifiée par email au candidat. La décision du jury ne peut pas donner suite à une demande de recours.

Il peut également être décidé de rencontrer le candidat lors d'un entretien téléphonique ou vidéo, celui-ci a pour objectif de valider l'adéquation de son projet professionnel avec le programme du Mastère Spécialisé.

Pour la session 2024, le jury d'admission se réunit 4 fois, en mars, avril, mai et juin.

Le nombre de places étant limité, dès réception de l'avis d'admission, le candidat admis dispose de 15 jours pour procéder à son inscription administrative. Une fois le délai dépassé, la place au sein de la formation n'est plus garantie.

La date limite pour l'envoi des dossiers est le 7 juin 2024.

Les candidats internationaux sont invités à déposer leur candidature avant le 17 mars 2024 minuit pour le jury de mars afin de bénéficier du temps nécessaire à la réalisation de toutes vos démarches consulaires avant l'été qui est, chaque année, une période de forte activité dans les consulats. Si vous n'êtes pas ressortissant de l'Union Européenne, nous vous invitons à consulter les conditions de poursuite d'études en France et à vous inscrire sur [la plateforme « études en France »](#).

1.3. Coût de la formation

Le coût de la formation diffère selon le mode de financement de la candidature : individuelle ou demandeur d'emploi ou bien issue d'un plan de formation entreprise ou de transition pro. Validé par le Conseil d'École de IMT Nord Europe, ce coût s'élève à :

- **Financement personnel ou demandeur d'emploi** : 7 500* € net de taxes
Financement entreprise : 12 500* € net de taxes
*pour le mastère spécialisé en cybersécurité le coût est respectivement de 9 000 et 14 000 €.

À ces coûts de formation s'ajoutent :

- La **CVEC**, contribution de vie étudiante et de campus : 100 € (pour l'année 2023-2024), montant fixé par le MESRI, il évolue chaque année, il est dû uniquement pour les élèves non financés par une entreprise
- les frais d'hébergement et de restauration.

1.4. Financement des études

La formation est payable en 3 échéances sur l'année d'enseignement, la 1ère échéance payée au moment de l'inscription est remboursable en cas de refus de visa. Les paiements se font par virement ou prélèvement automatique.

Pour les personnes inscrites à Pôle Emploi en France, il est possible de bénéficier d'une place financée par le Conseil Régional des Hauts de France via le dispositif « Se former dans l'Enseignement Supérieur », cela permet également de continuer à recevoir les indemnités de chômage durant la durée de la formation. Cette demande doit être faite au minimum 3 semaines avant le début de la formation auprès de votre conseiller. L'assistante en charge des Mastères Spécialisés® peut, sur votre demande, télécharger le devis sur votre espace du site de Pôle Emploi.

1.5. Dossier de candidature

Votre dossier de candidature doit être reçu à IMT Nord Europe au plus tard le **6 juin 2024 minuit, ou si vous êtes candidat international pour le 16 mars 2024 minuit**. Il sera envoyé par email à l'adresse suivante :

Masteres.specialises@imt-nord-europe.fr

Il doit comporter dans un seul fichier zip, les **pièces justificatives et le cas échéant traduits en français ou anglais**.

- **Frais de dossier non-remboursables***: 60 euros (€) par Virement bancaire au compte du TRESOR PUBLIC LILLE

Le dossier d'inscription est téléchargeable sur notre site internet Code banque 10071 - Code Guichet 59000 - n° Compte 00001024334 – Clé 44
IBAN : FR76 1007 1590 0000 0010 2433 444 ✓ BIC/Swift Code : TRPUFRP1 ✓ Bénéficiaire : IMT NORD EUROPE– AGENCE COMPTABLE ✓ Adresse du bénéficiaire : 941 rue Charles Bourseul, BP838, 59508 Douai cedex, France ✓ Téléphone : +33 3 27 71 22 22 ✓ Nom de la banque : TRESOR PUBLIC LILLE ✓ Adresse de la banque : 82 Av. Du Président John F. Kennedy, 59800 LILLE, FRANCE

**Les frais de dossier ne sont pas remboursables quel que soit le motif (renonciation, démission, avis défavorable du jury etc.). Tous les frais de dossier restent acquis par IMT Nord Europe.*

1.6. Intégration

Le nombre de places étant limité, dès réception de l'avis d'admission, le candidat admis dispose de 15 jours pour procéder à son inscription administrative. Une fois le délai dépassé, la place au sein de la formation n'est plus garantie.

1.7. Renseignements pratiques

Pour plus d'informations, vous pouvez :

- consulter le site web de l'école : www.imt-nord-europe.fr
- envoyer un email à : masteres.specialises@imt-nord-europe.fr

Site de Lille

Cité scientifique
Rue Guglielmo Marconi
BP 20145
59653 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tél : 03 20 33 55 77

Site de Douai :

Pôle Exed
764 Boulevard Lahure
59500 Douai
Tel : 03 27 71 20 30

Seul le mastère spécialisé en cybersécurité est dispensé sur le site de Lille, les autres sont dispensés sur le **site de Douai**.

Sur le site de Douai, une chambre à la Maison des Élèves est proposée à tous les étudiants pour un tarif allant de 335 à 450 € selon la taille du logement.

Plus d'informations ici : <https://imt-nord-europe.fr/experience-etudiante/logements/>